

# Aide-mémoire en cas de maladie

Chers clients de Muchetta,

Afin que vous - et tous les autres vacanciers - puissiez profiter pleinement et sans souci des plus beaux jours de l'année, nous vous demandons en cas de maladies contagieuses, avant et pendant le séjour, de prendre en considération cet aide-mémoire avec les recommandations de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP).

En particulier pour les maladies contagieuses comme les **grippes intestinales** (celles qui sont provoquées par les virus noro et rota) mais aussi pour toutes les **maladies infantiles comme la varicelle, la rougeole, la rubéole, les otites**, ainsi que pour **les infections virales ou bactériennes** etc., veuillez respecter les points suivants:

## 1. Information

Téléphonez-nous au préalable ou informez la réception à l'arrivée, si un membre de la famille est malade, a été malade juste avant l'arrivée, ou a été en contact avec des personnes malades. Si vous êtes incertain au niveau de la maladie et du risque de contagion, nous vous demandons de consulter un médecin avant votre arrivée à l'hôtel et d'obtenir une attestation médicale mentionnant l'état actuel des personnes.

## 2. Isolement

L'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) conseille comme mesure d'urgence «l'isolement des patients chez eux»:

- les clients malades et les membres de leur famille doivent dans la mesure du possible, rester dans leur chambre-appartement ou à l' et éviter toutes les pièces communes
- **nous ne pouvons, pour cette raison, nous occuper ni des enfants malades ni de leurs frères et soeurs, que ce soit au Coin des bébés ou au Paradis des jeux**
- en cas de doute, nous vous demanderons une attestation médicale assurant qu'il n'y a plus de risque de contagion
- nous conseillons de même de prendre tous les repas dans la chambre - l'appartement (le service d'étage (Tel. 40) prendra bien entendu votre commande en considération)

## 3. Désinfection

L'hygiène joue un rôle important afin d'éviter une propagation.

- se laver fréquemment les mains et les désinfecter (produits désinfectants disponibles gratuitement à la réception)
- un service de nettoyage journalier des chambres avec désinfection des sanitaires sera effectué gratuitement par le personnel de l'étage
- changement fréquent des draps et lavage séparé

## 4. Convalescence

Nous conseillons une visite médicale car la plupart des maladies virales se transmettent de personnes à personnes et sont encore contagieuses 48 heures après la disparition des symptômes de la maladie.

- par exemple le docteur Peter Keller, à Alvaneu Bad, à l'entrée du village à environ 200 m à droite sur la route cantonale, Tel. 081 404 20 30)
- dès que vous avez une attestation d'un médecin qu'il n'y ait plus de risque de contagion, vous pouvez à nouveau et à partir de ce moment la, utiliser toutes les pièces communes.

## 5. Divers

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre aide et espérons que grâce à ces mesures de sécurité nous pourrions contribuer à des vacances sans nuage pour tous nos clients. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter le site [www.bag.admi.ch](http://www.bag.admi.ch).